

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2021

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3971)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 116

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 11

À la quatrième phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« dédié »

le mot :

« relatif ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.